

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Waterville tenue le 22 juillet 2020, à 17h30, en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Nathalie Dupuis, mairesse
Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2
Karl Hunting, conseiller au siège no 3
Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4
Carole Chassé, conseillère au siège no. 6
Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Sont absents :

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1
Véronique Blais, conseillère au siège no. 5

OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 17h30 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Adoption du règlement no 635 décrétant des travaux d'élargissement du chemin Martin et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts
- 4.0 Questions des contribuables
- 5.0 Levée de l'assemblée

4635-2020-07-22 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville;



Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4636-2020-07-22 **ADOPTION DU RÈGLEMENT 635 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX
D'ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN MARTIN ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR
EN ACQUITTER LES COÛTS**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le règlement 635 intitulé « Règlement décrétant des travaux
d'élargissement du chemin Martin et autorisant un emprunt pour en acquitter
les coûts ».

QUESTION DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable présent.

4637-2020-07-22 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par la conseillère Carole Chassé
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 17h35.

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, directrice générale

